

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 2 du 10 janvier 2020**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 7

#### **ERRATUM**

à la circulaire n° 87/ARM/DRH-AA/ADJ DIR/BORH du 03 juillet 2019 relative au rattachement à un gestionnaire délégué du directeur des ressources humaines de l'armée de l'air agissant en qualité de commandant de formation administrative air.

Du 17 décembre 2019

**ERRATUM à la circulaire n° 87/ARM/DRH-AA/ADJ DIR/BORH du 03 juillet 2019 relative au rattachement à un gestionnaire délégué du directeur des ressources humaines de l'armée de l'air agissant en qualité de commandant de formation administrative air.**

Du 17 décembre 2019

NOR A R M L 19 5 6 5 1 3 Z

Texte(s) modifié(s) :

↳ [Circulaire N° 87/ARM/DRH-AA/ADJ DIR/BORH du 03 juillet 2019 relative au rattachement à un gestionnaire délégué du directeur des ressources humaines de l'armée de l'air agissant en qualité de commandant de formation administrative air.](#)

Référence de publication :

La [circulaire n° 87/ARM/DRH-AA/ADJ DIR/BORH du 03 juillet 2019](#) est modifiée comme suit.

Dans l'annexe IV. « LISTE DES BASES DE DÉFENSE DISPOSANT DE PLUSIEURS GESTIONNAIRES DÉLÉGUÉS DANS LEUR PÉRIMÈTRE. »,

remplacer le tableau par le tableau ci-dessous :

BASE DE DÉFENSE.	GESTIONNAIRE DÉLÉGUÉ.	Observations.
MÉTROPOLE.		
BdD 056 Bordeaux – Mérignac – Agen	CBA 106 Bordeaux – Mérignac	Sauf pour le personnel du site du DA 204 rattaché au gestionnaire délégué du DA 204 Beauséjour pour le personnel stationné
BdD 057 Istres – Orange – Salon-de-Provence	CBA 125 Istres	Sauf pour le personnel stationné sur les sites de Salon-de-Provence et Ancelle rattaché au CBA 701 Salon-de-Provence  Sauf pour le personnel stationné sur les sites de Orange, Avignon, Camaret sur Aigues et Bedoin rattaché au CBA 115 Orange
BdD 025 Lyon – Valence – La Valbonne	CBA 942 Lyon	Sauf pour le personnel stationné sur les site d'Ambérieu-en-Bugey, Béliigneux et Bourg-en-Bresse rattaché au CDA 278 Ambérieu

<p>BdD Île-de-France (IDF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commandement militaire (COMIL) Balard</li> <li>- D162 Groupement de soutien de la base de défense (GSBdD) école militaire</li> <li>- D362 GSBdD Vincennes</li> <li>- D562 Groupement de soutien du personnel isolé (GSP)</li> <li>- D262 GSBdD Saint-Germain-en-Laye</li> <li>- D462 GSBdD Versailles</li> <li>- D062 GSBdD Villacoublay</li> <li>- D016 Montlhéry</li> </ul>	<p>Commandant de la formation administrative air Paris (CFAAP) 00.117</p> <p>CFAAP 00.117</p> <p>CFAAP 00.117</p> <p>CFAAP 00.117</p> <p>CBA 107 Villacoublay</p> <p>CBA 107 Villacoublay</p> <p>CBA 107 Villacoublay</p> <p>CBA 107 Villacoublay</p>	
<p>BdD 070 Rochefort – Cognac</p>	<p>CBA 721 Rochefort</p>	<p>Sauf pour le personnel stationné sur les sites de Cognac et Chateaubernard rattaché au CBA 709 Cognac</p> <p>Sauf pour le personnel stationné sur les sites de Saintes et les Gonds rattaché au commandant de l'EETAA 722 Saintes</p>
<p>BdD 049 Tours</p>	<p>CBA 705 Tours</p>	<p>Sauf pour le personnel stationné sur les site de Romorantin-Lanthenay et Blois rattaché au CDA 273 Romorantin</p>